

# GLOSSAIRE

## A

AAH :	Allocation Adulte Handicapé
ADAPEI :	Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés.
ADSEA :	Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.
AED :	Assistant d'EDucation
AEEH :	Allocation d'Education pour Enfant Handicapé
ARIA 85 :	Association pour la Réadaptation et l'Intégration par l'Accompagnement
ARS	Agence Régionale de Santé (ex DDASS)
ASH :	Adaptation Scolaire et Scolarisation des Elèves Handicapés
AVS I :	Auxiliaire de Vie scolaire Individuelle
AVSCo :	Auxiliaire de Vie Scolaire Collective
ASEH :	(AVSi ou AVSCo sur support d'EVS) : Accompagnant à la scolarisation d'élève(s) handicapé(s)

## B

## C

CAMSP :	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce : service de prévention globale accueillant les jeunes enfants
CAP :	Certificat d'Aptitude Professionnelle.
CAPA-SH :	Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides Spécialisées, les Enseignements Adaptés et la scolarisation des Elèves en situation de Handicap, créé par le décret n°200 4-13 du 5/01/2004 comprenant les options A, B, C, D, F, G
2 CA-SH :	Certificat complémentaire pour les enseignements Adaptés et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap, créé par le décret n°2004-13 du 5/01/2004 compren ant les options A, B, C, D, F
CCPE :	Commission de circonscription préélémentaire et élémentaire (décret du 15/12/1975) proposait l'orientation des élèves en grande difficulté ou handicapés, en relation avec la CDES.
CCSD :	Commission de circonscription du second degré (mêmes prérogatives que la CCPE).
CDA :	Commission des Droit et de l'Autonomie des personnes handicapées. Remplace les CCPE, CCSD et CDES ainsi que la COTOREP.
CDCPH :	Conseil Départemental de Consultation des Personnes Handicapées.
CDES :	Commission départementale de l'éducation spéciale, crée par la loi d'orientation du 15/06/1975. Assurait l'orientation des élèves en difficulté et handicapés dans les différents établissements. Attribuait éventuellement l'AES.
CFASH :	Centre de Formation pour l'Adaptation et la Scolarisation des élèves Handicapés

CFG :	Certificat de Formation Générale.
CIO :	Centre d'Orientation et d'Information.
CLIS :	CLasse pour l'Inclusion Scolaire accueillant des enfants handicapés (de 6 à 12 ans).
CLIS 1 :	CLasse pour l'Inclusion Scolaire pour élèves dont la situation de handicap procède de troubles des fonctions cognitives ou mentales
CLIS 2 :	CLasse pour l'Inclusion Scolaire pour élèves en situation de handicap auditif avec ou sans troubles associés.
CLIS 3 :	CLasse pour l'Inclusion Scolaire pour élèves en situation de handicap visuel avec ou sans troubles associés.
CLIS 4 :	CLasse pour l'Inclusion Scolaire pour élèves en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés, plurihandicap et dyspraxies.
CMP :	Centre Médico-Psychologique.
CMPP :	Centre Médico Psycho Pédagogique, établissement créé dans les années 60, géré par une association loi 1901. Fonctionnement à l'acte et assure des traitements à la fois thérapeutiques, psychopédagogiques et ré éducatifs. Prise en charge Sécurité Sociale.
CNEFEI :	Centre National d'Etudes et de Formation Enfance Inadaptée de Suresnes devenu INS-HEA
CNSA :	Caisse Nationale de la Solidarité et de l'Autonomie
COTOREP :	Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel. Statuait sur l'orientation et la prise en charge financière des adultes handicapés. Accordait l'AAH, évalue le taux de handicap.
CREAI :	Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées.
CRF :	Centre de Réadaptation Fonctionnelle.

## D

DDASS :	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales devenue ARS
DEES :	Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé.
DDTEFP :	Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

## E

EGPA :	Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés.
EMS :	Établissement Médico-social (terme générique pour désigner les structures de ce secteur)
EN :	Éducation nationale.
ENP :	Ecole Nationale de Perfectionnement : ancienne appellation de l'EREA.
EPE :	Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation
EPS :	Éducation Physique et Sportive.
EREA :	Établissement Régional d'Enseignement Adapté (circulaire du 30/08/85) doté d'un internat, accueille les adolescents en grande difficulté également pour une formation générale et professionnelle
ESS :	Equipe de Suivi à la Scolarisation

EVS :	Emploi Vie Scolaire
-------	---------------------

## F

FDE :	Foyer Départemental de l'Enfance.
-------	-----------------------------------

## G

GAPP :	Groupe d'Aide Psycho Pédagogique, dispositif créé en 1970 et composé d'un psychologue, d'un RPM et d'un RPP, remplacé par le RASED.
--------	---

## H

## I

IA :	Inspecteur d'Académie
IEM :	Institut d'Education Motrice.
IEN - ASH :	Inspecteur de l'Education Nationale chargé de l'ASH, chargé d'inspecter entre autre les SEGPA, les EREA, les enseignants travaillant en établissement spécialisé (CMPP, IME, ITEP, école des Buissonnets etc.)
IES :	Institut d'Education Sensorielle (déficiences auditives et visuelles).
IME :	Institut Médico Educatif : composé naguère d'un IMP (3-14 ans) et d'un IMPRO (14-20 ans). Fonctionne aujourd'hui avec SEES et SIPFP.
IMP :	Institut Médico Pédagogique : établissement géré par association 1901, accueillant des adolescents déficients mentaux.
IMPRO :	Institut Médico Professionnel ; de mêle statut général que l'IMP mais accueillant des adolescents et jeunes adultes.
INS-HEA :	Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés (anciennement le CNEFEI)
IPP :	Invalidité Permanente Partielle.
IR :	Institut de Rééducation (troubles du comportement), devenu ITEP.
ISES :	Institution Spéciale d'Education Surveillée.
ITEP :	Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (troubles du comportement) anciennement IR

## J

## K

**L**

LEA :	Lycée d'Enseignement Adapté.
LP :	Lycée Professionnel.

**M**

MAS :	Maison d'Accueil Spécialisée.
MDPH :	Maison Départementale des Personnes Handicapées.

**N****O**

OCCE :	Office Central de Coopérative à l'Ecole.
OCHS :	Office Central d'Hygiène Sociale.
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé.

**P**

PAI :	Projet d'Accueil Individuel
PCH :	Prestation de Compensation du Handicap
PII :	Projet Individuel d'Intégration
PJJ :	Protection Judiciaire des Jeunes.
PLP :	Professeur de Lycée Professionnel.
PMI :	Protection Maternelle et Infantile.
PPAP :	Projet Personnalisé d'Aide et de Progrès
PPIJ :	Pédo Psychiatrie Infanto Juvénile.
PPRE :	Programme Personnalisé de Réussite Educative
PPS :	Projet Personnalisé de Scolarisation

**Q**

QI :	Quotient Intellectuel
QIG :	Quotient Intellectuel Global
QIP :	Quotient Intellectuel Performance

QIV :	Quotient Intellectuel Verbal
-------	------------------------------

## R

RASED :	Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté
RPM :	Rééducateur en Psychomotricité. Membre des anciens GAPP, correspondant au Maître G dans la nouvelle organisation des RASED.
RPP :	Rééducateur en psycho pédagogie. Membre des anciens GAPP, correspondant au maître G mais remplissant approximativement la fonction des maîtres E dans la nouvelle organisation des RASED.

## S

SAAAIS :	Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire (pour déficients visuels).
SAFEP :	Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce (pour déficients visuels jusqu'à l'âge de 3 ans).
SEDMHA :	Section d'Education pour jeunes Déficiants Moteurs avec Handicaps Associés
SEEHA :	Section d'Education et d'Enseignement avec Handicap Associé
SEES :	Section d'Education et d'Enseignement Spécialisé.
SEGPA :	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté, cl. SES. (SES) Section d'Enseignement Spécialisé, créée par la circulaire du 27/12/1967, annexée à un Collège et accueillant des élèves en difficulté. Transformée en SEGPA.
SESSD :	Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile (pour déficients moteurs).
SIPFP :	Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle.
SESSAD :	Service de Soins et d'Education Spécialisée A Domicile (pour déficients intellectuels).
SSEFIS :	Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire (pour déficients auditifs)

## T

## U

UE :	Unité d'enseignement, remplace le terme "école" en EMS
ULIS :	Unité localisée pour l'inclusion scolaire
ULIS TFC :	ULIS accueillant des élèves handicapés présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales dont les troubles spécifiques du langage écrit et de la parole (TSLe et TSLo) (anciennes UPI 1)
ULIS TFA :	ULIS accueillant des élèves handicapés présentant des troubles des fonctions auditives (anciennes UPI 2)
ULIS TFV :	ULIS accueillant des élèves handicapés présentant des troubles des fonctions visuelles (anciennes UPI 3)
ULIS TFM :	ULIS accueillant des élèves handicapés présentant des troubles des fonctions motrices dont troubles dyspraxiques (anciennes UPI 4)
UNAPEI :	Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés.
UPI :	Unité Pédagogique d'Intégration accueillant des jeunes handicapés (de 12 à 16 ans en collège ou à partir de 16 ans en lycée) remplacée par ULIS
UPI 1 :	Unité Pédagogique d'Intégration pour élèves handicapés mentaux. Remplacée par ULIS TFC
UPI 2 :	Unité Pédagogique d'Intégration pour élèves handicapés auditifs. Remplacée par ULIS TFA
UPI 3 :	Unité Pédagogique d'Intégration pour élèves handicapés visuels. Remplacée par ULIS TFV
UPI 4 :	Unité Pédagogique d'Intégration pour élèves handicapés moteurs. Remplacée par ULIS TFM

## V

## W

WISC :	Echelle d'intelligence Weschler pour enfants ou adolescents
--------	---

## X

## Y

## Z

ZPD :	Zone Proximale de Développement
-------	---------------------------------

### Documents :

- Extrait du Bulletin d'information ASH, réalisé par Danie Bride ( IEN ASH de la Vendée de 2000 à 2008)
- Enrichi au regard des évolutions depuis 2008 par Gilles Neuviale (IEN ASH de la Vendée depuis 2008)